



FICHE
ÉLÉMENT
THÉORIQUE

LES CONDUITES IDENTITAIRES D'INTÉGRATION

- Version de Février 2017 -

Cette fiche modifie celle rédigée en février 2013 pour le Guide de délivrance du programme d'intégration citoyenne aux personnes primo-arrivantes

L'étude des processus d'intégration indique que le migrant recourt, consciemment ou inconsciemment, à différentes « *conduites identitaires* » qui l'amènent à structurer, articuler, décliner, colorer et modifier divers aspects de son identité en fonction des situations qu'il rencontre. Chaque conduite et ses combinaisons visent à répondre aux différents enjeux soulevés par son insertion dans la société d'accueil dont voici quelques exemples sous forme de questions :

- Comment garder mon identité originelle tout en acquérant une peu/beaucoup de celles de mon pays d'accueil et des collectivités dans lesquelles je m'inscris ?
- Comment concilier fidélité à ma communauté et famille d'origine et ouverture à de nouveaux comportements, conduites, jugements et dispositions à agir, penser, sentir et percevoir ? Comment ne pas me sentir amputé suite à l'abandon d'un élément identitaire essentiel à mon existence ?
- Faut-il mettre en évidence mes ressemblances identitaires et/ou valoriser ce qui me différencie ? Comment réagir face aux situations de concurrence et aux contextes inégalitaires ? Dois-je fuir, me soumettre, me rebeller, négocier ?

TROIS « CONDUITES IDENTITAIRES » D'INTÉGRATION

Nous distinguons trois grandes familles de « conduites identitaires » :

- *La conformation identitaire* est une conduite où l'on adopte l'identité de la communauté d'accueil au détriment de son identité originelle que l'on abandonne ou refoule au plus profond de soi.
- *La conservation identitaire* est une conduite qui vise à maintenir en l'état (c'est-à-dire « inchangés ») certains éléments voire l'ensemble de son identité.
- *La création (ou créativité) identitaire* est une conduite qui vise à élaborer des façons d'agir, ressentir, penser et de percevoir et donc des comportements, conduites, normes, jugements, priorités, postures corporelles, etc.¹ qui tiennent compte à la fois des expressions culturelles du pays d'accueil et du pays, communauté, famille de référence de la personne migrante.

¹ Voir à cet égard, Fiche « Élément théorique » : La culture

Cette création (ou créativité) s'exprime de différentes manières :

- Par des *juxtapositions identitaires* en accolant, par exemple, dans un territoire donné des éléments spécifiques à la culture du pays d'accueil et à la culture de référence

« On peut présenter l'exemple des jeunes filles issues de l'immigration musulmane qui portent le foulard islamique et qui fréquentent l'université : ce compromis vestimentaire qui contribue à calmer l'angoisse des parents face à l'éventualité d'une assimilation culturelle de leur fille est, en quelque sorte, la monnaie d'échange d'une liberté de mouvement et d'instruction » ou bien celui « des stratégies matrimoniales et des comportements liés à la fécondité au sein de certaines communautés immigrées musulmanes [...]. Ainsi, Lesthaeghe et Surkyn (1996) observent, en particulier parmi les Turcs, des modalités de mariage de plus en plus « traditionnelles ». Mais, dans le même temps, on constate, auprès de ces jeunes ménages formés « à l'ancienne », un partage de l'autorité familiale, entre l'homme et la femme, bien plus égalitaire que dans le pays d'origine ; cette démocratisation des rapports entre les sexes allant de pair avec une limitation nette des naissances ». (Manço, 2000-2004).
- Par des *différenciations identitaires* en adoptant dans un territoire donné les « façons d'exister » propres à la société d'accueil et en conservant pleinement dans un autre territoire ses racines culturelles. Tel est le cas des personnes qui dans l'espace professionnel adoptent les comportements, conduites, priorités, etc. de la société d'accueil tout en conservant dans leur espace privé leur culture de référence ;
- Par des *similitudes identitaires* soit en adoptant une « façons d'exister » similaire au pays d'accueil mais en lui donnant une autre signification particulière implicite² soit en conservant une « façon d'exister » de sa culture de référence mais en lui donnant une signification particulière similaire à celle des autochtones³.
- Par des *métissages identitaires en créant de nouvelles « façons d'exister »* dans lesquels les éléments spécifiques à chaque culture restent néanmoins reconnaissables ou s'effacent complètement pour laisser place à l'inédit absolu.

Nota bene

Cette créativité est particulièrement valorisée dans une approche interculturelle tant auprès des personnes migrantes que des habitants de la société d'accueil.

COMBINER LES CONDUITES IDENTITAIRES

Il est nécessaire de sortir de la façon dont on débat généralement des processus d'intégration. Trop souvent, ils sont ramenés à une opposition binaire entre la conformation et la conservation alors qu'en réalité la mise en œuvre, à des degrés variables et selon des combinaisons parfois bien complexes, des trois conduites constitue la clé de la réussite.

² Pour rappel, les significations particulières font partie du « cadre de référence » ou « Système » des personnes. Elles donnent du sens à leurs « façons d'exister » explicites et servent de grille de lecture pour interpréter les « façons d'exister » des « Autres » ce qui, rappelons-le, peut entraîner des contre-sens, surinterprétations, préjugés quand ces derniers disposent d'un autre cadre de référence. Voir à cet égard, Fiche « Élément théorique » : La culture

³ Tel pourrait être le cas des mamans qui endorment leurs enfants en les berçant sur leurs genoux, alors qu'en Belgique la tradition est de les prendre dans les bras, et qui affirmeraient que ces pratiques différentes renvoient à un même besoin : protéger et rassurer l'enfant.

Un migrant qui ne chercherait qu'à s'assimiler, c'est-à-dire à se conformer en tout point aux façons qu'il perçoit comme dominantes au sein de notre société, dénierait une partie de son identité. Au-delà de l'opinion personnelle que chacun peut poser sur cette volonté de transmutation, il faut souligner qu'elle est vouée à l'échec. Bien souvent, des caractéristiques phénotypiques (couleur de la peau, forme du visage etc.) ineffaçables témoignent de ses racines. À supposer qu'ils ne soient pas « distinctifs », certains traits identitaires formés de dispositions durablement intériorisées reviennent inévitablement à la surface, ne serait-ce que par effraction et ce, quels que soient les efforts pour les effacer⁴. De plus, la société d'accueil n'est pas dupe. Les êtres humains sont généralement très habiles à percevoir tous les signes même les plus infimes qui « trahissent » l'origine d'un individu.

A contrario, un migrant qui refuserait toute assimilation, choisissant exclusivement une conduite de conservation identitaire, se replierait sur lui-même et courrait le risque de se marginaliser voire de heurter la société d'accueil. Notre pays pourrait lui demander de quitter cette posture en requérant de lui qu'il emprunte également des conduites de différenciation, de conservation de similitude identitaire. En effet, concernant les exigences de conformation, force est de constater qu'il existe des manières d'agir, penser, percevoir et sentir qui font partie de ce que nous appelons l'« espace culturel convergent ». Ces manières ne sont guère négociables même pour ceux qui soulignent toute la richesse des rencontres entre les communautés.

Les processus d'intégration ou d'insertion sont donc un assemblage, à intensité variable, de ces trois conduites identitaires. Variable car, tout au long du processus d'intégration, le migrant pourra les assembler, superposer, juxtaposer, élaborer parfois même contradictoirement. De nombreux facteurs qui interagissent fortement peuvent le mener à privilégier, consciemment ou inconsciemment, certaines conduites :

- sa personnalité : intensité de son attachement identitaire, parcours migratoire, compétences et aptitudes psychosociales d'intégration, vécu dans son pays ;
- le temps passé dans la société d'accueil : est-il primo-arrivant ou fait-il partie de la première ou de la deuxième génération ? ;
- l'attitude des proches et plus particulièrement de la famille qui vit avec lui dans le pays d'accueil : comment négocient-ils les déchirures liées au processus d'intégration, quelles conduites identitaires mettent-ils en place, de quelle ouverture à la diversité font-ils preuve ? ;
- le comportement adopté par sa communauté d'origine également migrante : est-elle repliée sur elle-même, ouverte aux changements identitaires liés au parcours d'insertion, est-elle déjà intégrée et dans quelle mesure, etc. ? ;
- le comportement de sa communauté de vie originelle : comment le perçoit-elle, qu'exige-t-elle de lui pour maintenir les liens, quelle est son évolution (par exemple, se rapprochent-ils ou s'éloignent-ils des formes de vie et de pensée de la société où il vit maintenant) ? ;
- les postures de la société d'accueil : est-elle accueillante et flexible ou, au contraire, rigide, fermée et discriminatoire ? Accepte-t-elle la diversité et la conçoit-elle comme une source de richesse ou exclusivement comme un facteur de tensions ? Existe-t-il en son sein des groupes de pression ou des organisations politiques pourvues d'une forte audience qui rejettent les migrants et font, de ce rejet, un argument pour convaincre le plus grand nombre ? A contrario, le monde politique est-il, dans sa plus grande majorité, soucieux de les accueillir et de bâtir avec eux une société interculturelle ? ;

⁴ Une scène d'un ancien film « Pain et Chocolat » est très parlante. Le « héros », immigré italien en Suisse alémanique, se teint les cheveux en blond espérant ainsi se confondre à la population. Un jour, il regarde un match de football opposant la Suisse et l'Italie dans un café fréquenté par des autochtones. Au moment où un joueur italien marque un but, il éclate de joie, s'attirant les foudres des autres spectateurs !

- le degré de dissonance et de concordance entre les ancrages culturels du migrant et ceux des collectivités dans lesquelles il cherche à s'intégrer, étant entendu que plus les différences culturelles sont importantes, plus le risque de tensions est élevé ;
- le caractère multiculturel ou non de la société d'accueil et l'intensité de ses contextes inégalitaires et concurrentiels.